



Comité Social d'Administration  
Spécial Académie  
Formation Spécialisée en Santé Sécurité et  
Conditions de Travail

16 novembre 2023

Madame la secrétaire générale,

Mesdames et Messieurs les membres du Comité Social d'Administration  
spécial académique, F3SCT

La situation déjà tendue dans les services ne s'améliore pas malgré les annonces de recrutement de personnels de catégories A. Le problème de recrutement est tel que les postes restent non pourvus alors que le besoin est réel. Les agent.e.s déjà en poste écument donc le travail conséquent. Et ce n'est pas la diffusion d'un règlement intérieur qui contribue à un apaisement dans les services.

L'ambiance de travail est tel le climat scolaire en établissement, elle se détériore. Des chef.fe.s de services frôlent le burn out. Des agent.e.s, par manque de formation, doivent choisir entre préserver leur santé mentale ou servir à tout prix l'intérêt public... Car l'injonction est bien là, servir le service public au détriment de sa santé mentale et physique. Il ne doit pas y avoir de choix à faire !

N'attendons pas qu'un.e agent.e commette l'irréparable comme cela est arrivé récemment dans une autre académie !

Les recherches en risques psycho sociaux sont nombreuses et nous nous étonnons que la prévention soit si peu utilisée dans notre administration.

Le temps est à l'action : former, accompagner, préserver, anticiper...

Les élections professionnelles ont eu lieu il y a quasiment 1 an, Les formations des représentant.e.s du personnel n'ont toujours pas eu lieu Les fiches SST ne sont toujours pas accessibles par les représentant.e.s du personnel, est ce que cette situation vous paraît normale ? Nous voudrions rappeler que les Organisations Syndicales quelles qu'elles soient sont engagées pour défendre les agents mais également pour rappeler à l'administration ses manquements. Nous regrettons d'avoir à adopter trop souvent cette posture de rappel. Le temps est à l'action.

Le SGEN CFDT redit son attachement à la qualité de vie au travail et aimerait que cette notion ne reste pas abstraite pour l'administration. La formation des agent.e.s et des chef.fe.s de service ne peut pas être optionnelle. Nous savons que vous y êtes également attaché compte tenu des documents émanant de l'administration. Pour exemple : la QVT se décline au sein du plan académique sur l'égalité professionnelle et particulièrement dans le 4.5 « l'égalité professionnelle suppose une organisation du travail optimisée, intégrée dans les pratiques managériales, et permettant d'assurer un équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle ».

Qu'attendons-nous pour faire vivre ce plan académique ? Qu'attendons-nous pour améliorer les conditions de travail de tous et toutes les agent.e.s ? Le temps est à l'action !

Nous vous remercions de votre attention.